



FEDERATION VOILE AVIRON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SALON NAUTIQUE à PARIS

Le dimanche 08 Décembre 2007 à 14H00 heures

Présents :

Collège A

Associations

Les Chants de la Mer- Spered ar Mor

Jemvar

ADSEAV

Vogue Massalia

Laissa Anna

AAE/Profil pour l'Avenir

Laval'Heureuse

Amitie-Volonté

Audace-Audouce

Yoles du Valmaubuée

Y d'Ille

Fille de Loire

Le Défi du Traict

Mor Bihan

Voile et Aviron dans les Pertuis

Collège B

représentées par

Guy le Rhun-Mathé Dominique

Dominique Chaignon

Dominique Chaignon (procuration)

JP Guéritaud

JP Guéritaud (procuration)

Philippe Basquin

Michel Pouzet

Paul Le Joncour-Philippe Michel

Thierry Henriot- Lebecq Sophie

Olivier Passé

Hervé Sylvain

Lambert JM

Lair Guillaume

Guézingar Yvon-Patricia

Hervé Cyrille-Emeraud Julien

Journeau JP

Barrès Alain

Vivier François

Hervy Yves-Aurélia

Le quorum est atteint

Ordre du jour :

1 rapport moral du président

2 rapport financier du trésorier

3 rapport des chefs de groupe

3.1 formation cr stage et les orientations futures et agrément JS (JP Guéritaud)

3.2 entretien charpenterie (Mike Newmeyer°)

3.3 communication (site de la fédé- blog- JP Gueritaud)

4 Programme d'activités et principaux rendez vous pour 2008.

4.1Loire (E. Robert)

4.2 Brest- Douarnenez (Paul Le Joncour)

4.3 Québec (Michel Pouzet -D Chaignon).

4.4 AC (Paul Le Joncour)

5 ;Dossier Jeunesse et Sport

6 Renouveau CA (JP Journeau)

7 questions diverses

1 Rapport Moral du Président

L'Assemblée Générale de la FVA de décembre 2006, a permis de faire le point sur les principaux chantiers en cours et les premiers résultats obtenus. La construction d'une fédération nationale est une entreprise de longue haleine et certains peuvent être tentés de penser que rien ne bouge. Pourtant, après le vote des statuts en 2005, l'AG a été amenée en 2006 à entériner le Règlement Intérieur et ses différentes annexes, mettant ainsi un terme à la longue procédure de rédaction des textes statutaires indispensables.

2006 aura également été l'année de la négociation et de la mise en place d'un contrat d'assurance et d'un système de licences individuelles qui est à la base de toute structure fédérale et un préalable incontournable avant que la FVA ne puisse s'engager dans des actions visibles du grand public (manifestations, stages de formation, etc...).

2006 aura aussi été l'année de la bataille de la Taxe de navigation, gagnée grâce à l'intervention de Gérard d'Aboville, président du Conseil Sup. de la Navigation de Plaisance et de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial,

2006 aura enfin été l'année de la constitution de groupes de travail avec comme objectifs principaux le dossier d'agrément auprès de Ministère de la Jeunesse et des Sports, et une formation fédérale voile aviron.

2007 s'annonçait logiquement comme l'année de la vraie mise en route de la FVA. Lors de la dernière AG nous avons identifié les points importants qu'il convenait d'atteindre cette année :

- Positionner la FVA comme partenaire et organisme référent pour toute manifestation nautique voile aviron sur les différentes façades littorales de la France:
 - la FVA a participé à l'animation des activités VA de cette 4^e édition
 - l'animation de la TSR à Toulon était organisée sous l'égide de la Fédé (tous les équipages (même les italiens) étaient sous licence FVA
 - la FVA était partenaire de la rencontre des Yoles à Marseille, avec licence FVA obligatoire pour les participants
- Organiser et faire valider des stages de formation pour les pratiquants FVA
 - Le stage de formation de Mesquer a été organisé dans cette perspective ; il est une réussite dans bine des domaines, il sera analysé au cours de cette séance dans le détail.

- Lancement d'une campagne d'adhésions à la FVA tous azimuts ; la politique de rassemblement pouvait s'appuyer sur les thèmes importants nationaux comme : le recensement et la «libération» des cales de mise à l'eau,
- et bien sûr développer des moyens modernes de communication pour créer un lien fort et efficace entre tous les amateurs de voile aviron
- faire avancer et déposer le dossier d'agrément auprès de la J&S

Nous avons répondu à beaucoup de points, et obtenu votre adhésion sur la majorité de ces projets ce qui n'était pas acquis d'avance. J'ai observé un changement des habitudes et des mentalités sur la nécessaire ouverture de notre structure à l'ensemble du monde voile aviron. Bien que cet objectif ait été voté lors des AG précédentes, il a été indéniablement réalisé au cours de cette année 2006.

Je retiens désormais, que les outils sont là. Les projets aussi. Le dernier stage de formation est un passage très important qui va nous procurer l'élan nécessaire pour prolonger notre action dans le domaine de la formation et l'agrément J&S.

Comme disait JPG dans le dernier bulletin, la barque FVA est à l'eau. Il nous faut désormais recruter l'équipage. Rejoignez- nous, soutenez- nous. Notre CA a besoin de sang neuf et de membres actifs en capacité d'assurer la conduite des dossiers.

2008 sera l'année du dépôt de notre dossier d'agrément auprès de Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il convient désormais de faire avancer ce dossier auprès de l'Administration et du monde du nautisme sans négliger aucune démarche ni aucun appui. Ce sera long, mais nous mettons tous les atouts de notre côté.

Voté à l'unanimité

2 Rapport Financier du Trésorier (voir pièces jointes)

Voté à l'unanimité

Bilan prévisionnel

Voté à l'unanimité

Un certain nombre de questions ont suivi la présentation du trésorier :

- Le président rappelle la nécessité d'arrêter les comptes 2006
- Il est décidé de maintenir les mêmes montants pour les cotisations et licences 2008.

Licences 2008 actuellement :

Collège A : 20 licences

Collège B : 3

La licence temporaire est maintenue à un euro (adopté à l'unanimité)

Il est également proposé (et demandé) que les licences temporaires puissent se gérer en ligne si possible

- La question du financement de la FVA est ensuite abordée non sans rappeler les principes suivants : Les seules subventions possibles pour la fédération sont de 3 ordres :
 - fonctionnement
 - événementiel (JS)°
 - sponsoring

La demande de subvention à JS nécessite d'être reconnu par la Jeunesse et Sport (agrément éducation populaire ou agrément JS)

La recherche des Sponsors pourrait se faire par l'intermédiaire du site, sur le bulletin et sur les lieux de manifestation. Thierry Henriot se porte volontaire pour le dossier sponsoring

- Les cotisations 2009 devraient être en augmentation : cette augmentation doit être indexée sur le coût de l'assurance ; après un vote de principe, l'AG donne mandat au CA pour fixer les nouvelles cotisations (adopté à l'unanimité)

3 Formation : JP Guéritaud

Un premier stage expérimental pour la mise en place d'un Brevet de Patron d'Embarcation a été organisé à MESQUER

Grand succès (72 personnes dont 13 encadrant)

L'organisation est à revoir pour la suite ; faire des stages plus spécifiques (équipiers, chef de bord, encadrant, stages théoriques de navigation en mer et en rivière, entretien du bateau, carte mer, radio, secourisme, règles de courses, validation des acquis..)

Repenser le Livret Fédéral de Formation et Valorisation des Acquis

Prochain stages :

Qui sont les CdB dans quels objectifs ils se forment

Relancer les stages sur une base annuelle

Standardisation des stages

Fixer rapidement date du prochain stage

Le remboursement des associations qui ont fourni les embarcations pour le stage de Mesquer sera réalisé conformément à l'engagement fait par le FVA lors de l'AG 2006.

Le remboursement aux frais de stage de la FVA de ces associations est voté de la façon suivante :

Massalia : 700 €

Treisour : 150 €

Spered ar Mor : 80 €

Sterenn : 101 €

Yole Mor Bihan : 40 €

4 Communication

Principal support est le site de la FVA

Sylvain signal un logiciel libre pour l'organisation des échanges

Le bulletin rédigé par Paul et Jean- Patrick, prend beaucoup de temps et d'énergie. Les rédacteurs demandent vivement que tout le monde s'implique ; dans cette perspective, il est décidé que chaque association ait un correspondant pour fournir des articles.

Pour le prochain bulletin, Laissa Anna, Yd'Ille, Audouce se propose de fournir des sujets (articles pour février).

Lors de la parution du bulletin, trois autres associations seront désignées pour fournir des articles du bulletin suivant et ainsi de suite.....

Le Forum doit être utilisé au maximum pour améliorer la circulation de l'information au sein de la Fédé (Sylvain se propose d'aider Jean-Patrick)

Une communication concernant le Label BIP (Bateau d'intérêt patrimonial décerné par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial) est proposée.

Un maximum de bateaux de la FVA devraient demander le label ; pour cela il faut remplir en ligne un dossier de demande de label (www.patrimoinemaritimefluvial.org), une fois sur le site cliquer sur : Navires du patrimoine.

5 Elections du Conseil d'Administration

Démissionnaire : Sabran Anne laure (volontaire) Le Duigou Mael, Rouilloux Jack, Jos Fouquet (pour absences répétées au CA)

Il est décidé les démissionnaires suivants par tirage au sort:

Thierry Henriot, Paul le Joncour, Philippe Basquin, Jean-Michel Lambert, Jean-Pierre Journeau

Les personnes désirant se représenter :

Basquin Philippe, Paul Le Joncour, Lambert Jean-Michel, Journeau Jean-Pierre

Les personnes se présentant pour intégrer le CA :

Le Becque Sophie, Hervé Sylvain, Hervé Cyrille, Hervy Yves, Passe Olivier

Tous élu à l'unanimité

Le nouveau CA se réunira rapidement pour définir les postes vacants

6 Manifestations :

- Bouchemaine
Michel Lambert représentera la FVA auprès de l'organisation présidé par Emile Robert
Il faut rassembler un maximum de Voile Aviron
- Atlantique Challenge :
Du 17 au 22 Juillet, 11 pays représentés en Finlande
L'organisation recherche une yole pour former un équipage international
La France sera représentée par le Traict
Paul souhaite un nouveau représentant à l'AC pour le remplacer
- Brest-Douarnenez
Du vendredi 11 au 17 pour Brest et du 17 au 20 pour Douarnenez
- Quebec

Une délégation du Défi International des Jeunes Marins conduite par François Brassard est présente à l'AG et nous donne les renseignements suivants après une présentation du site et de l'environnement :

Le couchage est prévu à partir du 23 au soir jusqu'au 31 soit 9 jours complets

Pur une nuit supplémentaire au petit séminaire : 400 euros, pour 20 personnes

Le coût du transport entre Montréal et Québec est au environ de 50 dollars

L'organisation espère former un équipage international sur une de ses yoles

En plus du chant prévu, chaque équipage doit connaître un chant à ramer

Voltage à QUEBEC : 110V

Chaque équipage doit avoir une VHF

La gestion du transfert des équipages vers Québec est en cours d'étude par Dominique L'état de la situation des tractations avec Air Transat (compagnie Canadienne) -qui semble faire les meilleurs prix actuellement pour le Canada.- et CORSAIR n'est pas définitivement clos :

Le chiffre présenté est lourd de conséquences pour les associations qui n'ont pour le plupart que peu de subventions annuelles et qui sont à la recherche de sponsors pour sortir la tête de l'eau devant la somme conséquente - le coût est prévu pour environ 770€ par personne aller retour Paris/Québec

La possibilité d'affrètement qui semblait être la meilleure solution si on arrive à rentabiliser le trajet à vide que fait l'avion à chaque fois, ne sera pas retenue, par manque de réponses positives des compagnies aériennes qui ne veulent/peuvent pas faire de concurrence aux compagnies canadiennes.

Dominique fait le point sur les différentes possibilités de trajet aller et retour et prend les desideratas des différents équipages

Concernant le problème des assurances pour la navigation de la yole à Québec :

La fédération fera jouer sa garantie responsabilité civile en tant qu' »organisateur« du transfert des yoles et des équipages entre Québec et paris.

La participation des associations aux manifestations nautiques au QUEBEC est considérée sous l'égide de la FVA et assurée comme telle. **En conséquence, c'est le contrat fédéral qui couvrira les personnes et les activités (dont l'acte de navigation). Le contrat d'assurance des associations couvrira les bateaux pour les dommages qu'ils peuvent subir.**

Votre bateau bénéficie des garanties y compris durant le transport. Si le bateau était endommagé en cours de transport, vous bénéficiez de la garantie Dommages aux Biens et de la garantie "Recours -Protection Juridique" pour le recours contre l'éventuel responsable, indépendamment de l'indemnisation que pourrait devoir le transporteur pour l'avarie.

Durant la manifestation nautique (collision avec un autre bateau ou heurt durant la manipulation), la garantie Dommages aux Biens est également acquise pour les dommages accidentels que pourrait subir la yole.

L'attestation d'assurance pour les risques garantis par le contrat de la FVA sera délivrée au président par la gestionnaire du contrat fédéral.

NB :

1. ces dispositions s'appliquent pour les associations membres de la FVA
2. Pour les associations assurées à la MAIF, s'agissant de votre contrat, si tous vos adhérents sont licenciés auprès de la FVA, le forfait A931 fait double emploi et peut être supprimé.
3. Pour la Yole Zou Mai, elle devra prendre et fournir une police d'assurance indépendante de toutes ces considérations

Fin de la séance

Le secrétaire
JP JOURNEAU

Le président
D. CHAIGNON